



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°1

Lot n° : 3b	Intitulé : COUVERTURE
--------------------	------------------------------

TITULAIRE du MARCHE

TOSCO ENTREPRISE/SARL AMP ETANCHEITE

751 route des Ponts Néplier

74350 ALLONZIER LA CAILLE

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 26 JUILLET 2023

DECEMBRE 2024

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée
à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

TOSCO ENTREPRISE/SARL AMP ETANCHEITE

751 route des Ponts Néplier

74350 ALLONZIER LA CAILLE

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 3b	Intitulé : COUVERTURE
--------------------	------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 2 472 221,37 €HT

TVA (20%) : 494 444,27 €

Montant TTC : 2 966 665,64 € TTC

Article 5 – Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de prendre en compte la défaillance de l'entreprise titulaire du lot 9 « CVC-plomberie » ; les souches des extractions ne peuvent pas être posées à l'aplomb du hall, or il est nécessaire d'étancher pour la pérennité de l'ouvrage nécessitant une intervention ultérieure sur l'étanchéité une fois le lot 9 attribué.

Le montant proposé par le titulaire pour la modification :

4 565 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	4 565	913	5 478
Moins-values	0,00	0,00	0,00

Montant de l'avenant n°1	4 565	913	5 478
Evolution du montant du marché	+0,18 %		
Variation cumulée du marché	+ 0,18 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial	2 472 221,37	494 444,27	2 966 665,64
Montant de l'avenant n°1	4 565	913	5 478
Nouveau montant du marché	2 476 786,37	495 357,27	2 972 143,64

Article 8 – Base légale de l'avenant n°1

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1, L.2194-3 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°1

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 03B-01 du maître d'œuvre.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A,

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le